

Le mot du président

Notre département offre aux touristes une large palette de paysages et sites remarquables, avec en prime l'atout soleil.

Ce n'est donc pas un hasard si le Var est le premier département touristique français après Paris.

Il nous est apparu important de mettre en avant ce secteur d'activité qui est le premier du département. A ce titre, il génère bien sûr des retombées économiques directes importantes mais aussi indirectes et de l'emploi.

Mais compter sur les sites remarquables et le soleil que le territoire offre aux habitants et aux visiteurs ne suffit pas. La concurrence est rude et les clients de plus en plus exigeants. Normal, ils paient. Or, le décalage entre ce qui est promis et ce qui est réellement offert est parfois important, notamment en matière de qualité de l'accueil ou de facilités de transport. Le pôle économique de Toulon-Ouest offre à lui seul 6 000 lits sur les 11 000 lits commerciaux touristiques que comptent nos 3 communes. Les hébergeurs professionnels font des efforts de marketing et de communication mais le manque de navettes en direction des plages est pénalisant. Se pose ici la question de la volonté de prise en compte – ou pas – du poids économique du tourisme en période estivale par les collectivités.

Et si certains professionnels du tourisme et des loisirs manquent de réalisme et de savoir-faire, d'autres – heureusement – se battent pour offrir le meilleur en matière d'accueil, de service et d'attractivité.

Ils ont compris l'intérêt des accompagnements qui leur sont proposés par les partenaires institutionnels, vers plus de qualité et la prise en compte de l'environnement.

Certes, l'activité tourisme et loisirs peut être confrontée à des aléas, mais elle a un impact réel durant les mois d'été sur la vie du territoire et des entreprises. Et celles-ci doivent se battre 12 mois sur 12 pour survivre quoi qu'il arrive. « Travailler plus pour gagner plus » mais surtout pour payer plus avec en prime le boulet des 35 heures qui pèse de plus en plus lourd.

Du transport des touristes à celui des salariés, il n'y a finalement qu'un pas. Le développement durable est l'une des préoccupations majeures de l'ADETO qui anime le PDIE ADETO Mobilité avec les partenaires et les entreprises engagées dans la démarche de mobilité durable. Si l'année 2015 a vu le déploiement des actions du plan d'actions élaboré ensemble, nous n'en avons pas fini et 2016 verra la poursuite des efforts entrepris jusqu'ici.

C'est ensemble qu'il faut avancer. Alors avançons ensemble mais aussi chacun, individuellement, sans faiblir, tant qu'on en a la force. Car oui, le temps passe vite. Et je sais de quoi je parle...



Gabriel De Pasquale
Président de l'ADETO

TOURISME & LOISIRS : Un moteur économique pour la région

La région Provence-Alpes-Côte d'Azur bénéficie d'une forte attractivité touristique liée à l'ensoleillement et à un cadre naturel exceptionnel. Par ailleurs, cette région a pour première caractéristique de permettre la pratique d'un éventail extrêmement large d'activités touristiques. Entre mer et collines du Haut Var, notre département déploie ses atouts. Mais cela ne suffit pas car la concurrence, notamment étrangère, est de plus en plus rude. La modernisation des équipements, un accueil de qualité, une offre de produits innovants s'appuyant sur les spécificités du territoire sont autant de leviers indispensables pour faire du secteur tourisme et loisirs un facteur de dynamisme économique. (Rendez-vous en pages 4 & 5)



Bienvenue !

Ils ont rejoint l'ADETO au cours des dernières semaines. Nous sommes heureux de leur souhaiter la bienvenue parmi les adhérents, ceux de la première heure et les plus récents. Ensemble, nous avons à cœur de faire vivre l'association, de proposer des actions et événements intéressants et fédérateurs.

Bienvenue donc à :

- ADISTA
- APPART CITY
- FACE VAR
- THAF WORKWEAR
- BELMON PAYSAGISTE
- PISCINES AMÉNAGEMENT DU SUD
- ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DE CARREFOUR OLLIOULES
- LABORATOIRES D'ANALYSES MÉDICALES BILLIEMAZ
- ECODIA VAR

A noter sur vos agendas :

■ 5 novembre : Petit déjeuner thématique

Il sera consacré au thème de l'ANI (Accord National Interprofessionnel) dont les dispositions entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016.

■ 6 novembre : Atelier sur le trajet domicile-travail

En partenariat avec l'association PSRE, l'ADETO organise un atelier destiné aux employeurs de la zone d'activités afin d'évaluer le risque et les impacts associés au trajet domicile-travail et de trouver des solutions à mettre en place dans leur établissement.

■ 30 novembre : Déjeuner de l'Adeto Business Club

Comme chaque dernier lundi du mois, l'ADETO organise le déjeuner de l'ADETO Business Club. On peut aussi venir pour le café. Un moment privilégié pour rencontrer d'autres dirigeants, échanger et partager des informations. Cartes de visite de rigueur.

Inscription sur le site de l'ADETO
www.adeto.fr



Espace Entreprises
419, avenue de l'Europe - BP 70085
83181 SIX-FOURS
Tél. 04 94 63 16 08 - 06 79 94 39 39
email : adeto@wanadoo.fr

Directeur de la Publication :
Gabriel De Pasquale

Rédaction :
Sylvie Vernier

Conception Edition : SIRA - 04 94 74 00 09

Impression : 3400 exemplaires

De tout un peu...



■ ADETO Mobilité à la rencontre du grand public

2015 a été la première année consacrée au déploiement des actions du plan élaboré dans le cadre du PDIE ADETO Mobilité initié en 2013.

En septembre, l'ADETO et ses partenaires ont organisé une animation en direction du grand public et des salariés de Toulon Ouest. Elle s'est déroulée sur 4 jours : 2 jours dans la galerie du Centre E. Leclerc et 2 autres jours dans celle du centre commercial Auchan.

Objectif ? Faire découvrir les modes de déplacements existants autres que la voiture pour se déplacer sur le territoire. Le Réseau Mistral et Varlib et les correspondants des entreprises engagées dans le PDIE étaient aux côtés de l'ADETO pour répondre aux questions.

Par ailleurs, le public a aussi pu découvrir le potentiel des véhicules électriques à travers les modèles exposés sur place par nos partenaires : Peugeot Gemy La Seyne, Garage Citroën Parascandola et Garage Star. Quelque 250 personnes ont pu être sensibilisées à la mobilité durable et aux modes alternatifs de déplacement.

Une loterie avait été organisée avec à la clé des entrées chez Minotopia et Adventureroom, des séances de coaching sportif, des sessions d'aquabike, des coffrets découverte bien-être, des billets pour aller soutenir l'US Seynoise, des repas au Campanile, des tickets mobilités, des t-shirt, sacs... et de nombreux autres lots.



Les partenaires des journées « Animation ADETO Mobilité » :



L'équipe ADETO Mobilité :



■ Et si vous faisiez l'actualité sur adeto.fr ?

Grâce à la rubrique « Actualités » créée lors de la refonte du site Internet de l'ADETO intervenue en 2014, les entreprises peuvent publier des actualités et informations. Celles-ci sont mises en ligne par l'ADETO après validation. En effet, cette rubrique n'est en aucun cas un espace publicitaire mais un espace où adhérents et partenaires peuvent communiquer sur différents sujets : événements

tels que journée portes ouvertes, réouverture après travaux, anniversaire... lancement d'un nouveau produit ou service, obtention d'un prix ou d'une certification... En réalité, les occasions de communiquer sont nombreuses. De plus, cette option permet de créer du lien entre les différents partenaires et de favoriser les échanges interentreprises. Alors, ayez le réflexe **Actualités sur adeto.fr**.





■ Rencontre inter parcs au CFA du Beausset

C'était le 25 juin au CFA du Beausset. Une cinquantaine de participants était réunie pour un speed business meeting. Objectif de cette rencontre ? Faire se rencontrer des chefs d'entreprises implantés sur le Business Park de Signes et le Pôle d'activités de Toulon Ouest. En effet, les responsables des deux associations, le GEPS (Groupement des entreprises du plateau de Signes) et l'ADETO, ont considéré qu'il pouvait y avoir des synergies entre les entreprises de ces deux espaces économiques séparés de moins de 30 kms. Le site du CFA du Beausset, mis à disposition par la Chambre de Métiers et de l'Artisanat du Var, se prêtait à merveille à l'événement. La rencontre a été jugée fructueuse, le format pertinent et convivial. Le principe de mutualiser davantage les actions entre les deux pôles d'activités a été retenu et d'autres rendez-vous vont être programmés.

■ Un petit-déjeuner sous le signe de l'alternance

La réussite par l'alternance : tel était le thème du petit déjeuner thématique organisé par l'ADETO le 10 septembre en partenariat avec Pôle Emploi Six-Fours, représenté par la responsable de l'équipe « pro » de l'agence accompagnée, pour l'occasion, par ses 5 conseillers dédiés aux relations avec les entreprises.

Chaque chef d'entreprise a pu poser ses questions en fonction de la problématique de son entreprise et obtenir des réponses précises et pertinentes en matière de formalités administratives et financières, méthodologies, avantages...

Certains ont pu mieux s'informer sur ce qu'était l'alternance. Celle-ci permet aux jeunes de se former à un métier. Les formations en alternance permettent à la fois d'acquérir des compétences théoriques en centre de formation d'apprentis (CFA) ou dans un organisme de formation, et des compétences pratiques en entreprise.

Il existe deux types de contrats : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Le premier est diplômant et débouche sur un diplôme d'Etat (CAP, BTS, Licence, Master, ...). Le contrat de professionnalisation est qualifiant : il atteste que l'on a acquis une qualification professionnelle reconnue, un diplôme ou un titre professionnel enregistré dans le Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), un certificat de qualification professionnelle (CQP), une qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective nationale.

Pour les entreprises, embaucher une personne en contrat d'alternance c'est participer à la formation de son futur salarié, lui apprendre un métier et l'intégrer à la vie et à la culture de l'entreprise. On a ainsi toutes les chances de recruter une personne adaptée à ses besoins.



Témoignages

Responsable administrative et financière de la société Axdom basée à La Seyne et spécialisée dans la prestation de santé à domicile, Laurence Favand, témoigne :

« C'est la première fois que je participais à un petit déjeuner thématique de l'ADETO. Je voulais en savoir plus sur l'alternance et j'ai trouvé la rencontre très intéressante sur tous les plans. Sur le fond, d'abord, car j'ai pu obtenir les informations dont j'avais besoin mais sur la forme également. En effet, j'ai pu discuter en tête à tête avec un représentant de Pôle Emploi Entreprises qui a répondu aux questions que je lui ai posées et ciblées sur les besoins de notre entreprise. Nous avons pris le temps nécessaire pour évoquer différents points ».

Sandrine Ritter, responsable de l'équipe Entreprises du Pôle Emploi Six-Fours.

« Nous avons déjà expérimenté cette formule lors d'interventions auprès d'autres groupements d'entreprise. Le format plaît car il est bien adapté aux besoins des entreprises en attente de réponses personnalisées. Elles ne reçoivent pas une information généraliste et descendante sur la thématique proposée mais une réponse précise correspondant à la situation du moment. Par ailleurs, les entreprises présentes lors du petit-déjeuner du 10 septembre ont pu découvrir l'offre de services aux entreprises de Pôle Emploi Six-Fours et, notamment, notre équipe spécialisée dans le recrutement, opérationnelle depuis le 1^{er} juin et qui compte 5 conseillers Relations entreprises ».

■ Accessibilité : pensez à vos agendas

En février 2005, le gouvernement français prévoyait de rendre accessible aux personnes en situation de handicap ou à mobilité réduite (PMR) tous les établissements recevant du public (ERP) pour le 1^{er} janvier 2015. Un délai ambitieux... mais irréaliste. Une ordonnance repousse de dix ans le délai fixé par la loi pour rendre les administrations, les commerces, les écoles, les habitations, les transports et la voirie accessibles à toutes les personnes en situation de handicap. Elle instaure des « agendas d'accessibilité programmée » (Ad'ap), qui introduisent des délais supplémentaires pour se mettre aux normes sans encourir de sanctions, de trois ans renouvelables une ou deux fois. Les établissements qui ne sont pas encore aux normes doivent mettre en place un agenda d'accessibilité programmé.

Plus d'infos sur www.accessibilité.gouv.fr.



■ Indus'trions 2015 en chiffres

Bois en mélange **120 kg**

Archives **640 kg**

DEEE **420 kg**

Déchets dangereux **890 kg**
(piles, solvants non chlorés, néons, déchets solides inflammables)

Merci à tous ceux qui ont joué le jeu et, bien sûr, à nos partenaires Véolia et Orédou.



■ Travaux de sécurisation en bordure de voie ferrée

Alerté par l'ADETO, SNCF Réseaux interviendra avenue Robert Brun. En effet, compte tenu de la dégradation de la clôture en place, tout un chacun pouvait pénétrer sur les voies. Pour éviter tout risque d'intrusion et/ou d'accident, 200 mètres de nouvelle clôture seront posés.

Tourisme et loisirs : un moteur écon

Au fil des décennies, le tourisme a connu un essor continu et s'est diversifié, au point de devenir l'un des secteurs économiques à la croissance la plus rapide du monde. Avec 34 millions de touristes, la région PACA est l'une des destinations phare des touristes français et étrangers en France.

Le tourisme est une activité contributrice du développement économique confrontée au défi de la durabilité. Il constitue une part fondamentale de l'économie des territoires. En France, les dépenses des visiteurs internationaux atteignent près de 40 milliards d'euros. Le secteur du tourisme génère près d'un million d'emplois salariés directs et on estime que le tourisme fournit par ailleurs environ un million d'emplois indirects. Ces emplois, pour l'essentiel locaux et non délocalisables, contribuent au maintien du tissu socio-économique dans de très nombreux territoires.

Environ 273 500 entreprises composent le tissu touristique français, dans un secteur qui représentait 972 100 emplois équivalents temps plein en 2012, soit 7,7% des emplois du pays – et 1 245 800 salariés, temps partiels compris. Ce tissu est composé d'une multitude de très petites entreprises (TPE) : l'effectif moyen du secteur est de 3,6 salariés par entreprise.

Un secteur primordial pour l'économie régionale

Si la France est la première destination touristique mondiale, la région Provence Alpes Côte d'Azur est la seconde destination pour les touristes étrangers en France (18 %

de part de marché), la première étant l'Île de France. Elle est la première région d'accueil pour les touristes français (12,5 % de part de marché). PACA accueille ainsi chaque année 34 millions de touristes, dont 20 % de touristes étrangers. Le tourisme compte pour 12 % dans le Produit Intérieur Brut régional et représente 25 000 entreprises.

En termes d'emploi, 7,2 % de l'emploi salarié régional est dédié au tourisme (cela représente 11,5 % de l'emploi touristique en France). C'est plus important que le secteur de la construction (6,6 %) ou que celui de l'agriculture (2,4 %). Fort de ses richesses, le département du Var est une destination phare pour plus de 9 millions de touristes (dont 13 % de clientèle étrangère). Depuis quelques années, le Var conforte son leadership régional avec 30 % des nuitées en PACA.

Entre terre et mer, la palette des activités de tourisme et loisirs disponibles y est très riche. Découverte de l'arrière-pays, des domaines viticoles, plages et activités nautiques, parcs de loisirs, fêtes et festivals, marchés..., l'offre a de quoi séduire. Quant à la croisière, la première pierre du nouveau Terminal Croisières de la Seynes-sur-Mer a été posée le 1^{er} juillet dernier. En 2015, les ports de la Rade de Toulon prévoyaient l'arrivée

de près de 221 000 croisiéristes et 119 escales (dont une dizaine d'escales inaugurales) avec une montée en gamme de la clientèle, grâce à l'arrivée de nouveaux navires positionnés sur les créneaux Premium et Luxe.

Annualisation des activités tourisme et loisirs

Le rôle du tourisme dans l'économie est souvent perçu comme limité au seul secteur des CHR (Cafés, Hôtels et Restaurants), ainsi qu'aux agences de voyages, réceptifs et transporteurs. Or, les commerces, les artisans et les sociétés de services en général bénéficient de retombées directes ou indirectes liées à cette activité. Par ailleurs, il faut aussi considérer l'impact économique du secteur touristique sur la production agricole/viticole, agroalimentaire et industrielle, sans oublier le secteur du bâtiment et des travaux publics. Les activités de loisirs « consommées » par la clientèle locale ou celle des résidents secondaires, quant à elles, permettent aux entreprises de vivre toute l'année.

C'est le cas de la **biscuiterie Navarro**, créée en 1984 au centre d'Ollioules par Eric Navarro. Installée ensuite avenue Jean Monnet, elle vient de multiplier sa surface de production par 2 et emploie de 10

à 22 personnes selon les périodes de l'année. « Nous vendons 90 % de notre production à la clientèle des particuliers partout en France et en Belgique, le reste à des revendeurs ». Les ventes se font lors de salons, foires et marchés et via le site marchand qui vient d'être totalement relooké ainsi que l'identité visuelle. « Le fait d'être implanté dans une région touristique amène aussi des clients sur le site d'Ollioules là où se fait la production ». Présent sur les marchés de Bandol et Sanary toute l'année, Navarro a pour stratégie d'aller à la rencontre de sa clientèle en France mais aussi sur les nombreux marchés du Var, notamment en période estivale, y compris les marchés nocturnes. « Le rythme de nos vendeurs, dont le nombre varie de 7 à 15 selon la saison, est alors beaucoup plus soutenu pour tenir les stands un peu partout dans la région ». Avec son nouveau site internet marchand et bien documenté, Navarro est joignable 100 % du temps par ses clients.

La résidence **Park & Suites** de Six-Fours a été créée en 2007 et compte 100 logements. « Notre clientèle est très variée », explique Elodie Giletta, responsable de l'établissement. « En période estivale et pendant les ponts, nous accueillons surtout des touristes mais nos



omique pour la région

solutions d'hébergements s'adressent toute l'année à une clientèle corporate pour une ou plusieurs nuits. Les deux types de clientèle représentent chacune 50 % de notre activité. Notre offre a évolué : nos tarifs s'entendent pour la location de chambre et nous proposons à côté toute une palette de prestations optionnelles. Nous vendons du service et du confort. Cet été, par exemple, nous avons proposé une vente de boissons fraîches et glaces autour de la piscine qui a très bien fonctionné. Réflexologie, activités sportives, produits locaux composent aussi le panel. Nous avons élargi les horaires de la réception ce qui a permis une embauche. L'équipe de sécurité a été renforcée, ainsi que l'équipe ménage (5 personnes) ».

Le taux d'occupation est de 85 à 100 % en haute saison et de 40 à 70 % les autres mois de moyenne saison. Depuis cette année, les enseignes Park & Suites et Apart City ont fusionné au sein du même groupe.



Jouer la carte de la qualité

Dans le Var, où le tourisme est la première industrie (devant l'agriculture, l'horticulture, la viticulture, la santé, le nautisme et la défense), une stratégie de professionnalisation de l'offre a été mise en place par les chambres consulaires et le département en partenariat avec les fédérations professionnelles. Elle passe notamment par la formation et différents labels de qualité. Il faut en effet répondre aux attentes du marché, voire les anticiper. Ainsi depuis plus de 20 ans, la CCI du Var conçoit et développe des solutions innovantes avec, désormais, pour objectif la qualité totale : la démarche qualité a été suivie d'un accompagnement à la gestion environnementale. Le dernier volet est dédié aux Ressources Humaines avec le dispositif « Charte de

Les bonnes retombées du COS Méditerranée

Créé voici 67 ans, le COS Méditerranée – association Loi 1901 sans but lucratif – a une vocation régionale. On peut le définir comme un « super » comité d'entreprises disposant d'une offre de services très diversifiée et où est représenté un éventail d'employeurs tout aussi diversifié.

Les retombées économiques liées à son action sont de plusieurs ordres :

- Plus de 400 commerçants partenaires acceptant les bons du COS attribués aux salariés et répartis sur l'ensemble du département bénéficient de retombées économiques (environ 2,5 M € versés par an sous forme de bons). Il faut y ajouter, dans quasiment la même proportion, les chèques cadeaux Kadeos Infini et Culture qui permettent d'élargir le choix des enseignes.
- Les tarifs réduits toute l'année sur des activités de loisirs de la région engendrent la distribution de 80 000 places, contribuant à l'essor économique des partenaires du COS.
- Par ailleurs, le service Voyage propose des réductions sur les voyages, hébergements, animations à thèmes, arbres de Noël, courts séjours, semaines au ski...
- Il faut aussi compter avec le service social et les prêts aux salariés financés sur fonds propres : en améliorant le pouvoir d'achat, ils contribuent à l'activité économique et touristique de la région.

confiance ». Sans oublier la sensibilisation aux systèmes d'information et de communication qui ont entraîné un vrai bouleversement de l'approche promotionnelle et commerciale avec l'explosion du e-tourisme et du m-tourisme.

Au 1^{er} novembre 2014, 198 professionnels varois arboraient la marque Qualité Tourisme™. Cette dernière concerne également les établissements proposant des visites d'entreprise répondant aux critères de la démarche qualité. Ce label leur permet de faire découvrir au public leur activité tout en ayant un impact positif sur le CA.

Sources : Comité régional du tourisme, Ministère de l'écologie du développement durable et de l'énergie, Var Développement Tourisme, COS Méditerranée.

PRISE DIRECTE...



Vicky Sibade,
Directeur
et Dominique
Antonini,
Vice présidente
de l'Office
de tourisme
intercommunale
de l'Ouest Var

(regroupant les communes de Six-Fours-les-Plages, la Seyne-sur-Mer et Ollioules)

ADETO News : Quel est le rôle de l'Office de tourisme intercommunal de l'Ouest Var ?

Vicky Sibade : « L'OT est un facilitateur pour l'accueil, une source d'informations sur le territoire et un producteur de séjours. Nous sommes partenaires des entreprises proposant des activités de tourisme et loisirs ; nous les mettons en valeur pour augmenter leur fréquentation toute l'année. L'office intercommunal est en mesure de donner une masse d'informations plus importante, donc d'avoir une offre plus large et qualifiée à destination des visiteurs mais aussi des résidents. Les 3 offices accueillent 200 000 personnes par an (60 % sont des touristes et 40 % des résidents). Le site web recense 1,6 M de visites annuelles. Il a été relooké en 2015 et nous incitons les professionnels à nous envoyer leurs offres. Tout ce qui est référencé chez nous est géolocalisé mais nous éditons encore 150 000 plans chaque année ».

ADETO News : Comment a évolué la consommation tourisme et loisirs ?

Vicky Sibade : « Tout se passe désormais en off, avec un client roi très utilisateur de réseaux sociaux. On note une attente individuelle très forte de produits d'exception mais pas chers et des durées de séjours raccourcies. D'année en année, on assiste à une résidentialisation avérée avec une baisse des lits commerciaux et des résidents secondaires au profit de l'installation définitive. Cette résidentialisation se traduit par une augmentation des activités de loisirs avec une offre à l'année pour les résidents et la clientèle locale et la clientèle de hors saison. La clientèle locale permet aux entreprises de travailler toute l'année. L'impact du tourisme exogène est de moins en moins réel et l'impact tourisme et loisirs s'est annualisé avec une saison allant d'avril à la Toussaint ».

ADETO News : Et du côté de l'offre et des professionnels ?

Vicky Sibade : « On dénombre 178 000 habitants dont 55 000 résidents secondaires sur les 3 communes et 11 000 lits commerciaux touristiques. Leur nombre baisse suite au phénomène d'« ubérisation » avec l'explosion des chambres d'hôtes et locations non déclarées. Les métiers du tourisme subissent de fortes contraintes sécuritaires et réglementaires. Or, cette économie est vitale pour nos territoires. Il existe par ailleurs un vrai décalage entre l'image que l'on donne et la réalité. Il ne faut plus considérer les touristes comme une manne divine. S'ils sont déçus, ils iront ailleurs. Des professionnels ont travaillé l'accueil et l'attractivité, ce n'est pas le cas de tous. Il y a une nouvelle culture à insuffler et il est grand temps pour certains de se remettre en question. Le B.A BA est d'avoir un site internet qui tient la route et mis à jour. On ne peut plus aujourd'hui négliger l'impact du web.

LE SAVIEZ-VOUS ?**La loi Macron :
sécurisation
du patrimoine
de l'entrepreneur**

« La Loi du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques, plus connue sous la dénomination de Loi MACRON, du nom du Ministre qui l'a portée, a suscité d'importantes réactions dans les divers milieux professionnels concernés.

Au-delà des polémiques, certaines de ses dispositions participent à une sécurisation du patrimoine de l'entrepreneur, notamment celles régissant l'insaisissabilité de la résidence principale (articles L 526-1 à L 526-5). Aux termes de ces textes :

- Les droits d'une personne physique immatriculée à un registre de publicité légale à caractère professionnel ou exerçant une activité professionnelle indépendante détenus sur l'immeuble où est fixée sa résidence principale sont de droit insaisissables par les créanciers de l'activité professionnelle de cette personne. Même insaisissabilité si le local est, pour partie affecté à un usage professionnel et pour partie à un usage de résidence principale.

En cas de vente de la résidence principale, le prix de vente sera lui aussi insaisissable, à la condition que celui-ci serve à l'acquisition d'une nouvelle résidence principale, dans un délai maximum d'un an.

Cette insaisissabilité demeure en cas de divorce ou de décès si l'entrepreneur conserve l'attribution du logement.

- d'autre part, la même personne peut déclarer insaisissables ses droits immobiliers détenus sur l'immeuble bâti ou non, non affecté à son usage professionnel. La déclaration doit être impérativement reçue par Notaire, pour être publiée au fichier immobilier. Elle doit faire l'objet, selon le cas, d'une déclaration au RCS ou s'il s'agit d'un professionnel libéral ou indépendant, d'une publication au sein d'un journal d'annonces légales du département d'exercice de l'activité professionnelle. Ces mesures protectrices ne vont concerner que les créances professionnelles nées postérieurement à la publication de la Loi MACRON, soit le 7 août 2015.

De même, l'administration fiscale pourra écarter ces insaisissabilités lorsque l'entrepreneur bénéficiaire se sera livré à des manœuvres frauduleuses pour se soustraire à ses obligations fiscales ou à une inobservation grave et répétée de ses obligations.

**Société d'Avocats
IMAVOCATS**
23, rue Peiresc
83000 Toulon - 04 94 18 98 98
www.inglese-marine.com

**Engager une démarche de progrès
avec CAPEA Initiative**

Les chefs d'entreprises artisanales peuvent désormais bénéficier du dispositif CAPEA Initiative (Cycle d'Amélioration de la Performance des Entreprises Artisanales) proposé par la Chambre de Métiers et d'Artisanat de la région PACA.

Son objectif ? Les aider à avoir une vision claire de la rentabilité de leur entreprise, à connaître leur positionnement vis-à-vis des concurrents et à imaginer le développement de leur entreprise. Pour cela, ils ont besoin d'éléments et d'indicateurs financiers pour leur permettre de prendre les bonnes décisions. CAPEA Initiative

s'adresse à des entreprises justifiant d'au moins 2 bilans. Le dispositif repose sur 2 jours de formation collective et 3,5 jours d'accompagnement personnalisé au sein de l'entreprise par un consultant expert. Par ailleurs, le Conseil régional PACA verse une prime de 1 500 € pour permettre de réaliser les investissements nécessaires (informa-



tique ou outil de production) pour un montant minimum investi de 3 000 € HT.

Le coût résiduel à charge de l'entreprise est de 644 €, la valeur globale de la prestation étant de 4 895 €.

**Contact : CAPEA Initiative Var
Coralie Fisse : c.fisse@cmar-paca.fr
Tél. 04 94 61 99 23**

QUOI DE NEUF CHEZ**■ Une seconde vie pour les sédiments : Comment rendre la mer plus propre ?**

Sur le territoire de TPM, la réponse à cette question se trouve dans les actions environnementales engagées à travers le Contrat de baie de la rade de Toulon. L'une d'elles porte sur l'envasement naturel des ports et le traitement des sédiments marins, jusqu'à présent rejetés en mer.

Afin de dépolluer et valoriser ces matériaux, maintenir et développer l'économie maritime et portuaire de la rade, le Centre méditerranéen de Production d'Éco-Matériaux (CPEM) a vu le jour. Inauguré le 24 septembre dernier à La Seyne-sur-Mer, il est géré par la société Envisan.

Partenaires, acteurs politiques et économiques de la région étaient réunis pour lancer cette structure innovante qui devrait notamment accueillir les sédiments de la rade. Implanté sur 3,5 hectares de la zone industrialo-portuaire de Brégaillon à La Seyne-sur-Mer, en plein cœur de la rade, le centre peut traiter jusqu'à 24 000 tonnes de matériaux par an. Un système de traçabilité est appliqué sur tous les matériaux dès leur arrivée au centre. La durée totale du traitement est de 4 à 6 mois.

En activité depuis avril dernier pour tester les installations, le CPEM devrait accueillir dans quelques



mois le grand projet de dragage de Monaco, comme d'autres projets de sédiments des ports de plaisance ou de dépollution.

Plus d'infos :
www.tpm-agglo.fr
et www.envisan.com/nl

■ Treize quartiers prioritaires pour le Contrat de ville de l'agglomération

Signé cet été, le Contrat de ville formalise les engagements de l'État, de TPM, du Département, de la région PACA et des représentants des chambres consulaires et acteurs de la vie économique, à réduire les inégalités urbaines et sociales sur la période 2015-2020 dans 4 communes de notre



territoire (Hyères, La Garde, Toulon et La Seyne-sur-Mer).

Englobant les différents dispositifs (ZUS, ZRU, CUCS...), il permet de mieux mobiliser l'ensemble des politiques publiques et privées dans ces 13 quartiers retenus qui souffrent encore d'une image négative et sont confrontés à des dysfonctionnements urbains et sociaux qui restent importants, malgré les différentes interventions pour la cohésion sociale ainsi que les travaux de transformation et d'aménagements urbains.

Sur les 21 quartiers visés dans le Var, 13 sont situés sur le territoire

de TPM. Sur 63 475 Varois concernés, 45 621 – soit deux-tiers des bénéficiaires – sont donc résidents de l'une des 4 communes de TPM désignées. L'État, TPM et leurs partenaires ont souhaité agir sur différents leviers afin de renforcer la mixité sociale et le « mieux vivre ensemble ». Plus de 33 M€ seront investis dans ces treize quartiers sur 5 ans (45,6 M€ pour le Var).

Plus d'infos :
<http://www.var.gouv.fr/les-contrats-de-ville-varois-2015-2020-a5121.html>

Plages de travail ou de détente à l'Île Rousse

Thalazur Bandol*****

L'Hôtel Île Rousse de Bandol a mis en place une offre dédiée aux TPE et PME, afin de leur permettre de bénéficier d'équipements de qualité et d'un cadre exceptionnel à des prix compétitifs pour l'organisation de journées séminaire ou détente.

L'hôtel Île Rousse de Bandol est l'un des 8 établissements du groupe Thalazur.

Un gros programme de rénovation avait été lancé en 2010. Il a concerné tous les espaces de l'établissement : thalasso-thérapie et spa, restaurant, bar, réception, salle de séminaire ainsi que les 67 chambres dont 12 suites. Ces investissements lui ont permis de rejoindre la cour des 5 étoiles.

L'Île Rousse offre aussi à sa clientèle deux piscines d'eau de mer chauffées et deux plages privées avec transats : La Goélette et le Petit Navire.

Le restaurant gastronomique « Les Oliviers » peut accueillir 50 couverts. Il sert une cuisine aux accents méditerranéens et dispose d'une terrasse avec très jolie vue sur la baie de Renecros.

« Tous nos équipements, hormis la piscine extérieure, sont accessibles à la clientèle extérieure », précise Nicolas Tricot, directeur du site. « Si l'espace bien-être et détente est fréquenté par

une clientèle balnéaire et touristique, l'adresse est aussi bien connue de la clientèle locale qui peut s'offrir soins à la carte et moments de détente toute l'année, face à la baie de Renecros ».

Cette ouverture à l'année marque la volonté de l'Île Rousse de contribuer à l'animation touristique et économique de la région.

C'est pourquoi, l'hôtel propose toute une gamme de services aux entreprises du Var et des Bouches-du-Rhône toutes proches.

Nouveau forfait journée d'étude

« Nous pouvons répondre aux besoins des entreprises en matière de journées d'étude. Nous avons d'ailleurs créé un forfait journée attractif pour les adhérents de l'ADETO incluant un package Meeting Lunch Box pour le repas du midi ».

Pour faire connaître cette nouvelle offre, deux sessions découvertes de l'établissement ont été organisées

fin septembre en partenariat avec l'ADETO, une le matin sous forme de petit-déjeuner et la seconde en fin d'après-midi, sous forme de cocktail.

« La salle Renecros, entièrement équipée, peut accueillir 50 personnes en configuration théâtre et nous disposons également de 3 suites business pouvant recevoir jusqu'à 10 personnes. Elles sont idéales pour la tenue de comités de direction ou conseils d'administration, par exemple ».

Bien sûr, la journée de travail peut-être couplée avec une activité détente au spa ou à la thalasso.

L'Île Rousse est aussi un endroit idéal pour la présentation de nouveaux produits ou services avec, en arrière plan, la magnifique baie de Renecros. Pour les fêtes de fin d'année – mais pas seulement – il est également possible de réserver des bons cadeaux pour ses clients ou ses proches afin de leur permettre de découvrir la cuisine du restaurant « Les Oliviers » ou l'espace détente.

« Les possibilités sont nombreuses et nous nous attachons à répondre aux différentes demandes avec une offre sur mesure, que ces demandes émanent d'entreprises, de comités d'entreprise ou de particuliers ».



Hôtel Île Rousse*****
25 Boulevard Louis Lumière
83150 Bandol
Tél. 04 94 29 21 81
commercial@ile-rousse.com
www.thalazur.fr/hotel-ilerousse

Menuiserie MAPB : 80 % de l'activité en rénovation

A l'âge où beaucoup jardinent ou jouent à la pétanque, Alain Touat a fait le choix de relever un nouveau challenge. Avec MAPB, la société qu'il a créée, il intervient avec succès sur le marché de la rénovation à l'ouest de Toulon.

Economiste en bâtiment de formation, il a dirigé dans une première partie de sa vie professionnelle une usine fabriquant des menuiseries en PVC. Plus tard, de retour dans le Var, Alain Touat rejoint l'entreprise de menuiserie Riva. Devenu retraité, Alain Touat s'ennuie ; il a besoin d'un nouveau challenge. C'est ainsi qu'il crée MAPB en décembre 2013. MAPB pour Menuiserie Alu PVC et Bois s'installe dans un bâtiment de 200 m² à La Seyne-sur-Mer. Moins de deux ans après sa création, l'entreprise se porte bien.

Alain Touat a fait le choix de ne pas fabriquer lui-même les menuiseries qu'il installe. « Nous travaillons avec un réseau de fabricants essentiellement français ; nous nous chargeons de relever les côtes, de la pose et du service après-vente ».

Le marché de la rénovation représente 80 % de l'activité, le neuf

20 %. « L'essentiel de notre activité est assuré avec les marchés publics et notamment les offices de HLM de l'Ouest toulonnais et de Toulon. Dans le neuf, il est beaucoup plus difficile de décrocher des contrats car aujourd'hui les marchés publics sont lancés à l'échelle européenne et la concurrence est rude ». Des entreprises étrangères remportent les appels d'offre sauf qu'elles ne réalisent pas toujours un travail de qualité. Et qu'elles sont situées loin sur le plan géographique.

Une grosse part de l'activité en interventions pour le parc des HLM

« Nous récupérons au final les commandes de réparation ou de remplacement de menuiseries cassées ou défectueuses des marchés que nous avons perdus en neuf. La mise en œuvre de ces commandes est interventions nécessite réactivité et proximité, ce que MAPB est en mesure

d'offrir. Cette activité est également globalement plus rentable puisque les marges sont différentes ».

MAPB intervient aussi sur des projets de bâtiments scolaires et, en neuf, pour les villas de particuliers. « Cette clientèle représente 10 à 15 % de l'activité mais nous ne traitons pas en direct avec les clients, les projets nous sont amenés par un prescripteur ».

Fenêtres, portes, volets... : côté matériaux c'est l'aluminium qui tient la corde. Le bois, nécessitant de l'entretien est boudé et le PVC souffre d'une image bas de gamme.

Compte tenu du volume d'activité que l'équipe actuelle doit absorber, le dirigeant de MAPB a fait le choix de se limiter au secteur géographique de l'ouest toulonnais.

A 69 ans, Alain Touat estime que tout est une question de volonté et d'opportunités qu'il faut savoir saisir. Il regrette néanmoins le manque d'engagement des banques et l'ina-

déquation des formations techniques proposées aux jeunes qui veulent rejoindre les entreprises comme la sienne. « Le recrutement est un vrai problème », estime-t-il. Hormis son dirigeant, l'équipe MAPB compte aujourd'hui 6 personnes dont une assistante. « Je pourrais en faire travailler 15 mais je considère que rien n'est fait pour aider les petites entreprises à se développer et à embaucher. C'est dommage ».



MAPB
155 Avenue d'Helsinki
83500 La Seyne-sur-Mer
Tél. 09 67 50 89 19
mapb-menuiserie@orange.fr

Surface en m ²	Type de bien	Descriptif	Localisation	Disponibilité	Prix	Contact
---------------------------	--------------	------------	--------------	---------------	------	---------

Locations

12	Bureau	Bureaux de 12 m ² et 17 m ² à louer à la demi-journée ou à la journée pour vos réunions ou RDV professionnels.	83500 La Seyne	Immédiate	En fonction de la prestation	BUSINESS TO BUILDING Mme GARNIER 04 94 06 57 41
300	Bureau	Loue bureaux situés en R+1 (sans ascenseur) composés d'1 bureau fermé, 2 open-space, 1 local à archives, 1 kitchenette et 1 w.-c. privatif, climatisation réversible, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, crèche sur place.	83500 La Seyne	Immédiate	160/m ² /an/ HT/HC	BUSINESS TO BUILDING Mme GARNIER 04 94 06 57 41
125	Local commercial	Loue local commercial RDC avec vitrines, baies vitrées, accès double porte avec climatisation réversible, parkings privés et visiteurs, vidéosurveillance, portails électriques, espaces verts, crèche sur place.	83500 La Seyne	Immédiate	160/m ² /an/ HT/HC	BUSINESS TO BUILDING Mme GARNIER 04 94 06 57 41
6891	Entrepôt	Loue entrepôts, 6 m de haut, 1 ^{er} lot d'environ 800 m ² avec quai, 2 ^e lot d'environ 1 411 m ² avec quai et porte sectionnelle, 3 ^e lot de 2 280 m ² environ avec porte sectionnelle et 4 ^e lot d'environ 2 400 m ² avec quai et porte sectionnelle. Possibilité de tous les regrouper.	83500 La Seyne	Immédiate	70/m ² /an/ HT/HC	BUSINESS TO BUILDING Mme GARNIER 04 94 06 57 41
2330	Terrain	Terrain d'environ 2 330 m ² Chem. de la Farlède, C.O.S. à 1, un projet de construction d'un immeuble de bureaux, entrepôt ou commerce, destiné soit à la location nue, soit à la Location en l'État Futur d'Achèvement.	83500 La Seyne	Immédiate	En fonction du projet	BUSINESS TO BUILDING Mme GARNIER 04 94 06 57 41
364	Bureaux	Climatisés avec parking.	83140 Six Fours ZAC Les Playes	Immédiate	50 400 an/ HT/HC	ARTHUR LOYD MÉDITERRANÉE Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
209	Bureaux	Bureaux récents, immeuble de standing. Bail dérogatoire 2/3 ans.	83140 Six Fours ZAC de la Millone	Immédiate	33 440 an/ HT/HC	ARTHUR LOYD MÉDITERRANÉE Helen Shackleton 04 94 30 30 30
700	Bureaux et stockage	Immeuble indépendant, divisible à partir de 100 m ² .	83140 Six Fours ZAC de la Millone	Immédiate	Consultez-nous	ARTHUR LOYD MÉDITERRANÉE Helen Shackleton 04 94 30 30 30

Ventes

296	Bureaux	Bureaux neufs climatisés divisibles. Location possible.	Six Fours ZAC de la Millone	Immédiate	2 200/m ² HD	ARTHUR LOYD MÉDITERRANÉE Caroline Poubelle 04 94 30 30 30
280	Commerces	2 lots de 280 m ² chacun. Parking. Neuf.	Six Fours ZAC Les Playes	immédiate	2 100/m ² HD	ARTHUR LOYD MÉDITERRANÉE Helen Shackleton 04 94 30 30 30
233	Bureaux	1 ^{er} ou 2 ^e étage divisible. Climatisé. Excellent parking	Ollioules Espace Athena	immédiate	1425 /m ² HD	Arthur Loyd Méditerranée Caroline Poubelle 04.94.30.30.30